



## **Compte-rendu de l'entrevue de l'Intersyndicale du 19 mars 2013 avec le Préfet J.Witkowski**

Hier 19 mars l'Intersyndicale a rencontré pendant 1h30 le nouveau préfet de Mayotte M. Witkowski.

Les représentants de l'Intersyndicale tour à tour ont fait part :

- de l'impatience des fonctionnaires en poste sur l'île au sujet de l'indexation et des évolutions statutaires liées, le mois de Mars devant correspondre à la remise du rapport des inspecteurs généraux.
- de l'absence d'information officielle alimentant rumeurs et hypothèses, notamment sur le taux d'indexation.
- de leur inquiétude de la qualité du service public, en particulier dans la santé et l'éducation.
- de leur volonté de favoriser le vivre ensemble à Mayotte. L'intersyndicale a pour objectif une amélioration des statuts de chacun. Il s'agit de mettre fin aux inégalités de traitement, tout en gardant pour le département une attractivité que le manque de cadres ou de personnels qualifiés rend nécessaire.

Les représentants de la CGT-Ma ont par ailleurs réaffirmé l'ancrage de leur syndicat dans l'intersyndicale, contrairement à ce qu'on a pu entendre ici et là.

## Les réponses du Préfet :

- L'indexation des fonctionnaires des 3 fonctions publiques en poste à Mayotte court depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013. **C'est une décision irrévocable.** En revanche, des incertitudes demeurent quant aux droits des non titulaires... Ce sera un point à arracher lors des négociations à venir.

- Il dément formellement qu'un taux d'indexation est fixé ou même proposé par le gouvernement. De même, aucune date précise n'a été arrêtée pour la remise du rapport des hauts fonctionnaires que nous avons rencontrés en Octobre. Ce rapport ne sera, de toute façon, qu'une piste de travail pour le gouvernement. **Toutes allégations autres sont du domaine de la rumeur et non de l'information.**

- Un ou plusieurs négociateurs devraient être dépêchés à Mayotte dans les prochaines semaines. Les discussions porteront sur l'indexation mais aussi sur tous les autres sujets liés (statuts des fonctionnaires en séjour...). Pourtant, le Préfet n'était pas en mesure de nous fournir un calendrier de ces négociations.

Il nous a toutefois rappelé que tant l'impatience des collègues sur l'indexation que la problématique de l'attractivité du département sont pleinement mesurées en haut lieu.

**Ce ne sera que lorsque les propositions du gouvernement seront connues que nous pourrons nous déterminer.**

**C'est à ce moment-là qu'il nous faudra nous mobiliser pour peser efficacement tant sur le niveau de l'indexation, son champ d'application que les nouveaux statuts des fonctionnaires en poste dans notre département.**

**Comme nous nous y sommes engagés, nous vous rendrons compte régulièrement des propositions avancées. Toutes les décisions importantes seront prises en toute transparence en Assemblée générale.**